



Algérie : scandaleuse condamnation pour notre confrère Khaled Drareni

La liberté de la presse en Algérie est une fois de plus gravement bafouée par la condamnation à deux ans de prison ferme de notre confrère algérien Khaled Drareni, directeur du site d'information Casbah Tribune, correspondant de TV5 Monde en Algérie et de Reporters sans frontières (RSF).

Ce verdict fait suite aux réquisitions du ministère public qui avait réclamé 4 ans de prison ferme et 100 000 dinars d'amende lors de la comparution en appel de Khaled Drareni, en détention depuis le 29 mars.

Accusé « d'atteinte à l'intégrité du territoire national » et « d'incitation à un attroupement non armé » à la suite de sa couverture d'une manifestation du Hirak à Alger le 7 mars dernier, il avait été condamné en première instance le 10 août à une peine de 3 ans de prison ferme.

« Monsieur le président, je suis un journaliste et non un criminel. Le journalisme que j'exerce ne menace aucunement l'intégrité du pays, mais la préserve », avait clamé notre confrère devant le tribunal d'appel le 9 septembre.

Le SNJ-CGT, qui a toujours affirmé sa solidarité avec les confrères algériens, notamment lors de la « décennie noire », exige la libération immédiate de Khaled Drareni et de tous les journalistes incarcérés. (Lire nos communiqués du 12 août « [Algérie: libération immédiate pour Khaled Drareni](#) » et du 9 septembre « [Libérez nos confrères algériens !](#) »).

A l'annonce de la condamnation, mardi, de Khaled Drareni, la Fédération internationale des journalistes (FIJ) « condamne fermement la décision de la cour d'appel », qualifiant ce verdict de « décision honteuse, scandaleuse qui punit de deux ans de prison un journaliste qui n'a fait que son métier ».

La FIJ avait dénoncé la sentence frappant en première instance Khaled Drareni (lire le [communiqué](#) de la FIJ du 11 août), s'inquiétant d'une série d'autres condamnations lourdes prononcées ces derniers mois contre plusieurs journalistes algériens, parmi lesquels Abdelkrim Zeghileche, directeur de la web-radio Sarbacane, condamné à 2 ans de prison en août, et Ali Djamel Toubal, du media privé Ennahar, emprisonné pour 15 mois fermes en juillet.

Montreuil, le 15 septembre 2020.